



APPEL A CANDIDATURES

**Poste de « Chargé-e de projet en santé mentale »
CDD (18 mois) - Temps plein - Poste basé à Clermont Ferrand**

1- INTITULE DE L'EMPLOI-REPERE

Chargé-e de projets et d'ingénierie en Education et Promotion de la santé

2- APPELLATION DU POSTE

Chargé-e de projet

3- DEFINITION DE L'EMPLOI-REPERE

Le/la chargé-e de projets élabore, coordonne, met en œuvre et évalue, de façon participative et partenariale, des projets et des actions de promotion de la santé, et contribue au développement des compétences des professionnel-le-s des champs sanitaires et socio-éducatifs.

4- ACTIVITES PRINCIPALES

Conduite de projets régionaux (ex-Auvergne) et départementaux (63-43)

- Concevoir et mener des projets : analyser les demandes et leur contexte, rencontrer les partenaires, élaborer des plans d'action et concevoir des modalités de mise en œuvre, animer des groupes de travail, en réaliser le montage technique et financier
- Evaluer des projets : concevoir et réaliser l'évaluation de projets, concevoir des outils, guides, méthodes et outils d'évaluation, diffuser et permettre l'appropriation des outils réalisés
- Animer des réseaux d'acteurs

Missions spécifiques en santé mentale en ex-Auvergne:

- Coordonner l'organisation des formations en prévention du suicide sur le territoire ex-Auvergne (départements 03-15-43-63)
- Soutenir les chargés de projets sur la thématique de la prévention du suicide dans les délégations départementales de l'IREPS sur le territoire ex-Auvergne (03-15-43-63), notamment dans le déploiement des formations
- Organiser le déploiement des formations en prévention du suicide dans deux départements (Puy de Dôme, Haute Loire) au niveau administratif, logistique et opérationnel
- Contribuer au déploiement des activités santé mentale de l'IREPS (63)

Représentation et développement

- Mettre en place, développer et coordonner des réseaux partenariaux
- Représenter l'IREPS auprès des institutions, des partenaires et des financeurs

5- CONDITION D'EXERCICE DE LA FONCTION

Le/la chargé-e de projets travaille sous la responsabilité de la déléguée territoriale de la délégation IREPS Puy-de-Dôme, et en lien étroit avec les référentes régionales santé mentale.

Il/elle travaille en lien avec les autres salariés de son équipe, avec les salariés du siège et des équipes départementales de l'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes.

6- COMPETENCES REQUISES

- Bac + 5 dans le champ santé/social.
- Expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le champ de la santé mentale
- Connaissance du milieu de la prévention du suicide
- Connaissance du champ de la santé publique et de la promotion de la santé
- Connaissance des politiques publiques en santé mentale et prévention du suicide
- Connaissance des enjeux et de la diversité des acteurs du champ de la santé mentale
- Expérience de coordination de réseaux d'acteurs en santé mentale
- Expérience d'animation de collectifs de travail et goût pour le travail en équipe
- Aisance relationnelle
- Capacités d'écoute et d'adaptation
- Capacités de négociation et de plaider
- Autonomie dans le travail
- Rigueur organisationnelle et budgétaire

7- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Contrat : CDD 18 mois, avec perspectives de pérennisation en CDI.

Temps plein

Statut : non cadre

Poste basé à Clermont-Ferrand, avec déplacements en région Auvergne-Rhône-Alpes, notamment dans les départements du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire (permis de conduire indispensable).

Rémunération : selon expérience, avec un minimum de 2388,54 € bruts mensuel (indice 210+21), en référence au statut national des salariés des IREPS.

Prise de poste : dès que possible, et au plus tard le 1^{er} septembre 2021.

Les entretiens de recrutement auront lieu le **21 mai 2021 à Clermont Ferrand**.

Pour candidater, merci de nous transmettre par courriel uniquement votre lettre de motivation et votre CV sous la référence « Chargé-e de projet IREPS ARA – CP Santé mentale ex-Auvergne » au plus tard le **19 mai 2021** à Mme Céline Dauzat, déléguée territoriale IREPS 63 : recrutement@ireps-ara.org